

## Conseil municipal du 96 janvier 2016

Présents : Joseph Réveillère, Yann Queinnec, Étienne Brémont, Christian Boucher, Frédéric Restes, Gérard Roussard, Martine Coste, Isabelle Hauger, Richele Séraphédo, Laure Théron, Rireille Arnoult, Monique Carrère, Claire Doumont

Absent : M Francis Condat

M Joseph Réveillère ouvre la séance en sa qualité de suppléant au titre de l'article L 21 92 - 17 du CGCT.  
Secrétaire de séance : Claire Doumont

### I

#### ELECTION DU MAIRE suite à la démission de M Condat

M Réveillère passe la parole à M Queinnec pour prendre la présidence de l'assemblée en sa qualité de doyen. Il remercie M Condat pour la vingtaine d'années d'engagement sur la commune. Il rappelle les quatre grands axes de programme sur lequel les Auvellois ont élu l'équipe actuelle.

Appel nominal des membres du conseil et personnalités.

Assesseurs : Richele Séraphédo et Étienne Brémont

M Réveillère se présente candidat.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Élection du maire : 13 voix pour M Réveillère - 1 bulletin blanc

### II

#### Fixation du nombre d'adjoints

M Réveillère propose d'élire 4 adjoints : voté à l'unanimité

### III

#### Élection des adjoints au plaisir

La liste des adjoints doit être faite.

Une liste déposée comprend : Claire Doumont, Richele Séraphédo, Christian Boucher, Gérard Roussard. Il est procédé au vote à bulletin secret.

La liste est élue à l'unanimité.

### IV

#### Élection du conseiller communautaire et de son suppléant

Le vote a lieu selon les modalités de l'article L 52 11-6-2

Il est proposé Rireille Arnoult comme conseiller communautaire titulaire et Francis Card comme conseiller communautaire suppléant.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Il est rappelé que se situe à l'annulation du accord local par le Conseil Constitutionnel, Anguille a perdu un siège et n'a plus de seul représentant au Sénat. Cette élection fait suite à la démission de M. Molat de son mandat de conseiller communal auantaise. Sont élus à l'unanimité : Anguille Auzoult une conseillère communale antiaise Hélaine et Hervé Faud une conseillère suppléante. Pas de questions diverses.

La séance est levée à 21H40

~~W.D.~~ ~~Anguille~~ ~~Bellot~~ ~~J. P. Hay~~ ~~Chauvet~~  
~~St~~ ~~Férouz~~ ~~B. C.~~  
~~H. J. S.~~ ~~C. H.~~ ~~Chauvet~~  
~~H. J. S.~~ ~~H. J. S.~~